

# Expérimentation Livraison 2020 ??? SUD NE LAISSERA PAS FAIRE n'importe quoi à Nantes ROLLIN...

**Depuis plusieurs semaines maintenant, La Poste a décidé toute seule de changer le métier de nos factrices et facteurs en les propulsant livreurs de colis ! Pour arriver à ses fins, toutes les méthodes sont bonnes ! Décryptage :**

Début juin, la direction de Rollin annonce en ETC aux agents qu'à partir du mois de septembre, ils seraient amenés à *distribuer des colis pendant leurs tournées*. Fichtre ! Prétextant à longueur d'année que la baisse des volumes du courrier ne suffirait plus à nous faire vivre, nous devrions maintenant changer de métier pour s'adapter encore et toujours. Pourtant, à Rollin comme ailleurs, nous subissons des réorganisations régulièrement avec leurs lots de suppressions d'emplois, de tournées et ces dernières s'allongent encore et toujours plus malgré des constructions de logements se comptant par milliers ! Pour mémoire, à Rollin nous avons connu 63 puis 59, 57, 55, 50, 48 et depuis 2013, 46 quartiers lettres, sans oublier les tournées voitures passées de 12 à 8 ! Et ça, sans comptabiliser les emplois des positions arrière passés à la trappe ! Et vu le projet de la Poste, nous ne manquerons pas d'évoquer les tournées paquets disparues en 2002 lors de la création des agences Coliposte !

Comme la Poste n'est jamais à court d'idées pour nous demander d'en faire toujours plus depuis Facteur d'Avenir, nous subissons chaque année les semaines de sécabilité de gestion, les 2 jours de sécabilité structurelle lundi et mardi, mais aussi grand nombre de tournées à découvert ! A ça s'ajoutent les ventes de timbres et autres produits à forte valeur ajoutée, la double présentation, FACTEO et les nouveaux services qui viennent nous polluer le métier de factrices et facteurs comme on aime le faire, c'est-à-dire distribuer du courrier !

Et là, toujours avec ses beaux discours comme quoi il faudrait qu'on s'adapte face à la concurrence, la direction de la Poste a une idée de génie : faire porter les colis des Colipostiers par les facteurs lettres de Nantes Rollin, mais sans ramener les emplois qui vont avec ! Autrement dit, comment récupérer un

max de fric en fermant les agences Coliposte (loyer, électricité, chauffage, véhicules...) et au passage supprimer les emplois sans reclasser tous les salarié-es ou en virant les sous traitants qui ne sont là que pour faire des économies de gestion.

Pour cela, la Poste invente le concept du colis 'Boxables' ou comment faire avaler une couleuvre grosse comme une demi boîte aux lettres normalisée aux agents de la distri lettre ! Et en plus en affirmant que dans un 1<sup>er</sup> temps, nous n'aurions que les colis sans signature... ben oui, c'est tellement plus facile. Et surtout moins lourd s'il n'y a pas de liasse lire... Sauf que La Poste avait oublié de dire en ETC que les 'boxables' seront sans limite de poids !!!



**Aucune négociation avec les organisations syndicales !** Depuis les 1ères annonces faites en juin aux salarié-es des 2 agences Coliposte jusqu'aux ETC faits à Rollin, la Poste s'est contenté de dire que *'tout ça n'est qu'une Expérimentation'* ! Pourquoi ? Pour la simple raison que les directions se refusent à reconnaître que cette expérimentation revêt un caractère de **projet important** ! Pour la simple raison qu'elle veut bidouiller son projet sans avoir à consulter les instances dites 'consultatives et réglementaires' que sont déjà, les CHSCT ! Parce que la Poste préfère ne pas s'encombrer d'empêcheurs de tourner en rond et s'exonère à la bonne franquette d'avoir à négocier avec les syndicats ! Pathétique ! La ficelle est trop grosse messieurs, vous avez des nez qui s'allongent, qui s'allongent... **Et pourtant, le projet est énorme !!!**

- Distribution de colis boxables par les ' tournées lettres ' piétons et cyclistes, soit 40 à 50 % du trafic
- Mise en place de tournées tardives de colis non boxables avec des horaires 13h30/20h30 et jusqu'à 16/17h les samedis
- Fermeture à terme des agences Coliposte et suppression des emplois équivalents

## Mais de qui La Poste se moque-t-elle ? Et bien les dindons de la farce sont avant tout les postières et les postiers !

**Les agents de Coliposte** subissent pressions, découragements, inquiétude concernant leur avenir, leurs métiers, leurs conditions de travail : Délocalisation pour certains, reclassement pour d'autres vers les métiers de la distribution du courrier, changements d'horaires pouvant aller jusqu'à 20h30 et 16h30 le samedi, entraînant parfois des problèmes de vie de famille, de garde d'enfants, d'activités sportives ou associatives réduites au néant, d'éloignement du domicile etc. SUD revendique la ré-internalisation de tous les salarié-es des entreprises sous traitantes qui risquent de perdre leurs emplois au terme de cette expérimentation et des horaires compatibles avec une vie sociale et familiale pour tous les postiers et postières qui travailleraient en distribution vespérales



**Les agents de Nantes Rollin** subissent des discours redondants sur la baisse de trafic et que porter des colis serait l'occasion de palier à ça. **Mais être un facteur lettre, à pied ou en vélo, reste un métier et porter des colis en est un autre !** Avoir des plus gros chariots de distribution ou des sacoches grosses comme des triporteurs indiens ou chinois sur nos vélos, même électriques, ne changera rien à la pénibilité de notre métier ! Les cadences de distribution des lettres et des paquets ne sont pas les mêmes et ce n'est pas en sécurisant les coffres de dépôts relais que la Poste sécurisera la santé des postières et postiers !

**Puis les organisations syndicales !** Alors là c'est du grand n'importe quoi ! Jamais auparavant, nous n'avions vu un tel mépris des organisations syndicales. Aucune négociation prévue pour la mise en place de cette "expérimentation". Le Directeur de la DSCC44/85 a lui-même fait une vague présentation de cette fanfaronnade (*qui ne fait rire que lui-même*) en CDSP. Ces Commissions de Dialogue Social ne sont qu'une vitrine de présentation des différents projets et aucun calendrier de négociations n'est prévu sur cette expérimentation hormis le fait que le projet se généraliserait en février 2016. Des négociations sont pourtant obligatoires selon la loi du 20 août 2008 ! Pas grave pour la Poste, on se la fait entre ami-es !

**Le HIC de Nantes Rollin 350g !** Ah ben c'est vrai, ils n'avaient pas pensé à ça plus tôt ! Cette même loi oblige l'employeur à dénoncer un usage si son projet modifie les conditions de travail existantes. Pour cela, La Poste doit *dénoncer cet usage en informant les instances représentatives et chaque salarié-e par remise en main propre contre signature ou par lettre recommandée pour les absent-es*. C'est ce qui s'est passé fin août à Rollin ou l'usage existant disant **'qu'au dessus de 350g, le facteur ou factrice de la distribution lettre laisse les objets au collègue qui assure la tournée dite Encombrant'** a été dénoncé, sans qu'aucun collègue ne comprenne pourquoi ! Faut dire que les absent-es étaient nombreux vu la période estivale. La Poste use des mêmes méthodes malhonnêtes que les politiques : dès qu'on a le dos tourné, en plein été, on nous envoie une nouvelle règle RH, une nouvelle loi, un nouveau projet et on devrait dire merci ? La Poste a maintenant 3 mois de délai incompressible pour ouvrir des négociations, 3 mois pour que les Rollinois et Rollinoises aient de bonnes raisons d'emporter dans leurs sacoches des colis 'boxables' !

Au passage, rappelons que cet usage, comme beaucoup d'autres avancées sociales spécifiques à Rollin, est issu de négociations passées, qu'il fut arraché par le rapport de force et que servant à calculer la charge de travail d'une tournée, il est depuis longtemps partie intégrante de l'organisation du travail, juridiquement considéré comme un accord. Que La Poste l'entende pour la suite ! A côté de ça, encore une fois l'employeur La Poste n'a pas géré les choses dans les règles : pour un usage, elle avait l'obligation d'informer le CHSCT AVANT de dénoncer l'usage, mais là, elle a carrément... oublié ou passé outre ! C'est ça le dialogue social !? Pourquoi La Poste refuse de négocier ou de se plier aux règles édictées par le code du travail ? Parce que SUD est venu défendre et soutenir les collègues de Coliposte en grève en juillet - Parce qu'elle est persuadée qu'elle peut faire ce qu'elle veut des agents de Coliposte - Parce qu'elle veut faire du profit à outrance sur le dos des factrices et facteurs de Coliposte, de Nantes Rollin/Bretagne et de toute l'agglomération nantaises bientôt !

**Maintenant que cet usage est dénoncé, SUD attend de pied ferme l'ouverture de véritables négociations. SUD fera tout pour ne pas laisser La Poste faire ce qu'elle veut de nos emplois et de nos conditions de travail. Notre santé n'a pas de prix !**